

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 38 (1900)  
**Heft:** 25

**Artikel:** Les Plans de Frenières il y a 10 ans  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-198216>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à  
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER  
Grand-Chêne, 11, Lausanne.  
Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,  
St-Imier, Delémont, Biel, Berne, Zurich, St-Gall,  
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :  
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS », LAUSANNE  
SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.  
ETRANGER : Un an, fr. 7,20.  
Les abonnements datent des 1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> avril, 1<sup>er</sup> juillet et 1<sup>er</sup> octobre.  
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES  
Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.  
Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.  
la ligne ou son espace.  
Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

**AVIS.** — Les nouveaux abonnés, à dater du 1<sup>er</sup> juillet, recevront gratuitement les numéros du mois de juin.

## Les électeurs lausannois en caserne de Moudon.

C'était à Moudon, il y a une trentaine d'années. La compagnie des chasseurs de gauche du 113 faisait son cours de répétition. Elle comprenait un fort contingent de Lausannois ayant quitté la capitale le lendemain d'une élection où la lutte entre les partis avait été des plus chaudes. Nombre de candidats demeuraient en ballottage; un nouveau tour de scrutin allait avoir lieu. Marris de ne pouvoir y prendre part, les fantassins de Lausanne débarquaient à contre-cœur à Moudon. Les charmes de la vie de caserne les laissaient froids; répéter le maniement de l'arme en ce moment-là leur paraissait insipide, et ni l'école de soldat ni l'école de compagnie ne disaient rien à leur âme de vieux troubadours.

— Nom d'un bouton de guêtre! s'écriait l'un, dire qu'ils votent sans nous à St-François, à St-Laurent, à la Cité et au Chalet-à-Gobet! Et nous autres qui nous amusons à faire des « par file à droite! »

— Autant vaudrait être privé de ses droits civiques? s'exclamait un autre.

— Une idée! dit un troisième, si nous demandions au major la permission de voter ici?

— C'est ça, opinèrent les camarades. Il a l'air passablement féroce aujourd'hui, le major, mais il ne nous dévorera tout de même pas.

— Pas sans boire, c'est sûr!

Le soldat Marc K<sup>th</sup> qui, sans être avocat, n'avait et n'a toujours pas la langue dans sa poche, fut désigné à l'unanimité pour présenter la requête au major.

Elle fut mal accueillie, la requête.

— Voter! s'écria le commandant! Qui est-ce qui m'a fiché des chasseurs de ce calibre? On va vous apprendre à faire d'une place d'armes un bureau électoral!

Mais les Lausannois ne se tinrent pas pour battus. Séance tenante, ils expédierent le télégramme suivant au chef du département militaire cantonal, qui était alors Louis Ruchonnet : « Les soldats de Lausanne en caserne ici demandent à remplir leurs devoirs d'électeurs, sinon rentrent tous au chef-lieu ».

Deux heures plus tard, deux dépêches arrivaient de Lausanne, l'une à l'adresse des hommes, disant : « Pouvez voter à Moudon », l'autre destinée au major et contenant ces mots : « Prenez mesures pour permettre aux Lausannois de voter. »

A l'arrivée du télégraphiste porteur des deux plis jaunes, la compagnie évoluait dans la cour de la caserne. Soudain, le major lance cet ordre d'une voix furieuse : « Compagnie, halte! Electeurs lausannois, devant le front! Par file à gauche, rentrez en caserne, marche! »

Alors, tandis que les autres continuaient de

manœuvrer, les Lausannois firent leur second tour de scrutin. Cela ne se passa pas en un clin d'œil, car il fallut vérifier les cartes civiques, attendre que la poste eût apporté les bulletins expédiés de Lausanne, constituer un bureau, dépouiller les votes, bref, se livrer aux diverses opérations, selon toutes les formalités. Et puis, est-il besoin de le dire? on se plut énormément à faire durer le plaisir.

Le surlendemain, nouvelle à sensation : le second tour de scrutin n'avait pas donné de résultat; un troisième tour, à la majorité relative, était nécessaire.

De nouveau, la troupe au complet faisait l'exercice, et de nouveau le major de sa voix courroulée : « Electeurs lausannois, devant le front! En caserne, au pas de gymnastique! »

« Nos camarades des autres contingents n'y comprenaient rien, nous dit un des Lausannois qui prirent part à ce fameux cours de répétition; nous passions la moitié de notre temps à voter, et, durant nos exercices civiques, nous trouvions le moyen de vider une bouteille ou deux au succès de nos candidats et à la santé du grand Louis. » V. F.

## Notre passé et notre histoire.

On nous accuse souvent de vantardise, on nous attribue même ce mot, on ne peut plus stupide : *Il n'y en a point comme nous*. Embrassons-nous de dire que si jamais il a été prononcé au milieu de nous, il n'a pu l'être que par quelque joyeux compatriote et sous l'influence des généreux produits de nos coteaux. Non, car malgré tous les mérites, toutes les qualités qu'on ne peut s'empêcher de reconnaître chez le peuple vaudois, celui-ci ne doit point oublier l'histoire de son passé, qui n'est certes pas glorieuse, et dont nous ne nous rendons peut-être pas assez compte.

Ecoutez un peu ce qu'écrivait à ce propos, en 1889, M. Eugène Rambert, dans ses *Etudes littéraires*. C'est une page à méditer.

« Je ne crois pas qu'il y ait un canton en Suisse, ni peut-être un pays au monde dont l'histoire soit plus malaisée à écrire. Ce n'est que depuis soixante-quinze ans qu'il existe un canton de Vaud, et il n'est pas besoin de remonter bien haut dans le moyen-âge pour en voir l'image se perdre dans celle de l'Helvétie. Passe encore si, depuis qu'il apparaît, ce pays de Vaud avait eu une existence distincte, s'il avait été lui-même. Mais c'est à quoi il réussit le moins. Toujours absorbé par ses voisins, toujours sujet, son histoire se confond tantôt avec celle de l'Empire germanique, tantôt avec celle de la Savoie, tantôt avec celle de Berne. »

« L'histoire de Berne, voilà une histoire! Celle de Genève, non moins. Mais celle du Pays de Vaud? Où en chercher le centre, l'unité, l'intérêt? Quand donc ce peuple a-t-il fait autre chose que de jouer un rôle passif? Il n'agit pas, il subit. A Grandson, à Morat, il combat contre les Suisses; un siècle s'écoule, et Berne n'a pas de plus fidèles sujets. Il est catholique; on lui ordonne de se réformer, et il se réforme. Il produit d'excellents officiers,

d'excellentes milices, mais qui ne se battent jamais pour lui. C'est à ces milices que Berne doit la victoire de Villmergen, et elles ne se plaignent pas de ce que Berne en retire seule le profit et la gloire. Il trahit, il désavoue, il demande à juger lui-même ceux qui tentent de l'affranchir, sauf à en faire des héros cinquante ou quatre-vingts ans après leur mort.

« Et cependant ce pays dont l'histoire est si ingrate est un de ceux qui sont le mieux aimés de ses enfants. Il y a longtemps déjà, bien longtemps, qu'on l'appelle d'un nom qui parle au cœur, la patrie de Vaud, *patria Vaudi*. Mais cette affection même qu'on lui porte est pour l'historien patriote une souffrance de plus. Comment faire pour éléver un monument à un peuple qui, semble-t-il, le mérite si peu? »

Oui, tout cela est vrai. Cependant, aujourd'hui, nous avons le bonheur de pouvoir répondre à ces lignes que le canton de Vaud a victorieusement racheté ce triste passé par les progrès incessants réalisés chez nous depuis un siècle.

Mais, quant à nous écrier : *Il n'y en a point comme nous!... jamais!* L. M.

## Les Plans de Fenières il y a 40 ans.

Une aimable abonnée du *Conteur* a bien voulu nous envoyer les lignes suivantes :

Votre article d'il y a quinze jours sur Eugène Rambert et Philippe Marlétaz aura réveillé bien des souvenirs chez ceux de vos lecteurs qui furent en quelque sorte les créateurs de la station des Plans de Fenières.

Il y a une quarantaine d'années, l'idyllique vallois voyait déjà accourir chaque été un certain nombre de citadins, toujours les mêmes et presque tous de Lausanne. Les hôtels y étaient inconnus à cette époque-là, tout ce monde logeait dans le chalet des Marlétaz.

— Ai-je besoin de vous dire que cette rustique demeure ne possédait ni salon ni fumoir? Quand le temps était beau, on dinait devant la maison, en face de l'Argentine et du Muveran. S'il pleuvait ou le soir, la mère de Philippe mettait le couvert dans la plus grande des chambres, meublée d'une longue table et de bancs de sapin. Cela ne ressemblait en rien au confort moderne, mais cela nous suffisait.

— L'ameublement des chambres à coucher n'était pas moins simple : une petite table, deux chaises, une écuelle de faïence jaune pour la toilette et, en guise de lit, un grand sac rempli de feuilles sèches, sur lequel on n'aurait pas été trop mal si on avait eu l'esprit d'en ôter les menus branchages qui vous entraient dans la peau et faisaient qu'en s'éveillant on avait le corps marbré de mille dessins. Nos maris, qui couraient la montagne toute la journée en compagnie de Philippe, dormaient là-dessus à poings fermés; nous autres femmes, nous eussions préféré une couchette de foin.

Quant à la cuisine de Mme Marlétaz, elle était frugale et saine à souhait. Parfois même — Philippe ne m'en voudra pas de le dire — nous nous levions de table avec le sentiment

que sa brave mère jugeait bon de nous faire perdre un peu de notre embonpoint. Chose curieuse, ce n'était pas lorsque son chalet regorgeait de pensionnaires qu'elle nous rationnait; mais bien quand nous n'étions plus que deux ou trois à table. « A quoi bon faire des embarras pour si peu de monde ! » se disait-elle sans doute. Notez que nul ne songeait à se plaindre et que nous nous estimions encore très heureux comme cela.

La bonne et digne femme était d'ailleurs toute aux petits soins pour nous, s'effaçant le plus possible, comme pour nous donner l'illusion que nous étions les vrais maîtres du chalet. Un soir que nous admirions le Grand-Murveran empourpré par les derniers rayons du soleil, une de mes connaissances et moi, nous fûmes frappées par des gémissements paraissant venir de dessous le sol. Nous sûmes, le lendemain, qu'un porcelet des Marlétaz avait péri et que, ne voulant pas troubler ses hôtes, la mère de-Philippe s'était enfermée à la cave pour y pleurer à l'aïse.

### Lo menistre et lo māidzo.

Qu'on sai pourro, qu'on sai retso, quand lo temps arrèvè io faut mettrè lo gardabîn ein sapin, faut modâ, n'ia pas ! et se vo z'âi prâo bin et prâo mounia, que vo n'aussè fè too à nion, àobin se vo z'îtes per hazâ hiaut pliaici, tot lo mondo vindrà vo z'accompagni ào cemetire; mâ se vo z'âi lo guignon d'être pourro et à la tserdza dè la cououna, vo poidès bin comptâ n'avâi pas gros dzeins à votron einterrâ. Tsacon sè derâ : l'est moo, l'a bin fe !

Lo vilho menistre dè B\*\*\* avâi veri lo dou ào pan cauquîs dzo après lo bouan; adon, coumeint l'étai on brav'hommo, charetâblio avoué lè pourro et bin amâ pertot, lè dzeins sont venus ein muta dè ti lè veladzo dè la perrotse po l'accompagni ào cemetiro. Ma fai, po on bio einterrâ, c'etâi on bio einterrâ ! Y'avait dè mondo, qu'on arâi pu lè comptâ pè bataillons et, devant la foussa, la societâ dè chant ein a tsantâ iena, pu ion dâo synode, que l'aviont envoyi tot esprest du Lozena, a portâ lo toste à la patrie qu'etâi ma fai tant bio, que y'ein avâi bin que pliorâvant.

Ein s'ein revègneint à C\*\*\*, lo māidzo et lo menistre dè stu velâdzo, qu'etiont dou bons z'amis et qu'aviont assebin étâ à l'einterrâ, fasiot route einseimbillo et dévezâvant dè cê bon vilho menistre dè B\*\*\*.

— Vo z'autro menistres, desâi lo māidzo, vo z'âi bin dâo bounheu, vo n'âi pas gros cousons dè votron viveint, et on iadzo moo, vo poidès parti tranquillo avoué la consolachon d'avâi derrai votra bière totè lè pratiquès dè la perrotse po vo z'accompagni et on vo fe a tré ti dâi bio z'einterrâ, coumeint cé dè hoai, tandi que se l'étai po cauquon d'autro.....

— Binsu ! l'ai repond adon lo menistre, kâ no z'autro, on fâ tot cein qu'on pâo po sauva lo mondo dâi grappiès dè la moo, on priyé et on prêdzè po poai lè conservé et lè mainteni grantein su clia pourra terra; quand faut modâ, ti cliaio por quoii n'ein priyé et prêdzi, sont que po no z'accompagni, tandi que vo z'autro māidzo, vo fêdès tot lo contrôro, ti cliaio que vo passont pè lè pattès, don totès votr'nes pratiquès, vo lè z'espèdiy à mésoura, lè z'ons après lè z'autro ào cemetiro ! Coumeint volâi-vo avâi gros mondo à votr'nes z'einterrâ ?

### La consultation.

M. Rottau (Affable-Eusèbe), commerçant retiré, vivait tranquillement à Montreuil avec les rentes qu'il avait amassées dans le commerce des poêles en faïence réfractaire. Par malheur, il ne jouissait pas d'une bonne santé; depuis six mois, il gardait le lit; il était atteint d'une affection des reins, d'une

néphrite, à ce que lui assurait son médecin, le docteur Verlin. Malgré les nombreuses et coûteuses visites de ce dernier, en dépit des médicaments non moins coûteux qu'il lui fallait absorber par ordre de la Faculté, son état empirait chaque jour, et Mme Rottau, sa femme, ne savait plus à quel saint se vouer.

Rottau dépérissait; des douleurs abdominales intolérables le tenaillaient; il ne dormait plus, avait perdu l'appétit; le docteur continuait ses visites, lui conseillait de prendre patience et lui ordonnait une foule de drogues qui lui donnaient des nausées. Un matin, son état s'aggravait, les douleurs augmentaient, une fièvre violente se déclarait, accompagnée d'accès de délire; Rottau, effrayé, déclara à sa femme qu'il ne passerait pas la journée, qu'il sentait bien qu'il était perdu.

Mme Rottau envoya aussitôt la bonne chercher le docteur Verlin.

La bonne revint seule, le docteur était absent.

— Je vais mourir ! cria Rottau qui se tordait dans son lit.

— Mon Dieu ! que faire ? s'écria Mme Rottau; courrez chercher un autre médecin, dit-elle à la bonne, n'importe lequel; mon mari ne peut pas mourir sans médecin, cela ne se fait pas : on dirait que je l'ai mal soigné.

La bonne partit en toute hâte; elle revint un instant après, accompagnée du docteur Lierny, frère et rival du docteur Verlin.

— Ah ! monsieur, s'écria Mme Rottau, il est temps que vous arriviez, mon mari se meurt.

Le docteur, un grand brun, avait un air lugubre.

Il s'approcha gravement du malade, lui tâta le pouls sans rien dire.

— Il y a longtemps que vous êtes malade ? demanda-t-il.

— Il y a plus de six mois.

— Quel est le médecin qui vous soigne ?

— Le docteur Verlin.

Le disciple d'Esculape fit une grimace.

— Oui, reprit le rentier, voilà plus de six mois que je suis alité, et cela ne va pas mieux, au contraire.

— Cela ne m'étonne pas, dit le docteur Lierny.

— Comment cela ?

— Parce que vous êtes entre les mains d'un empirique.

— Le docteur Verlin n'est pas diplômé ? s'écria Mme Rottau.

— Si, mais il y a des empiriques brevetés.

— Est-ce possible ! exclama Mme Rottau.

— Que ressentez-vous ? reprit le docteur.

— Je souffre partout, dit le malade; j'ai la tête en feu, la gorge sèche; ce matin, mon état s'est aggravé; j'ai des coliques, le délire, le flanc douloureux.

— Voyons, dit le docteur.

Il découvrit le rentier, le palpa en tous sens.

— Aïe ! aïe ! doucement, gémissait le patient.

— Tirez la langue, dit le docteur.

Rottau obéit.

— N'éprouvez-vous pas des douleurs dans les membres ? demanda le docteur.

— Si, si, partout.

— Je m'en doutais; ces douleurs ressemblent à des coups d'épingles ?

— Oui, c'est bien cela.

— N'avez-vous pas remarqué que parfois vos membres étaient enflés ?

— Non, jamais.

— Vous n'avez pas fait attention.

— C'est bien possible.

— Et quel est le diagnostic qu'a porté mon frère ?

— Le... quoi ?

— De quel nom a-t-il baptisé votre affection ?

— Une inflammation des reins, une néphrite, je crois.

— Une néphrite ! s'écria le docteur; quel ignare !

Vous n'avez rien dans les reins; vous avez des rhumatismes, pas autre chose, et il y a six mois que le docteur Verlin vous soigne pour une néphrite !

— C'est notre médecin, dit Mme Rottau.

— Quel traitement avez-vous suivi ? demanda le docteur.

— Voici une poudre blanche, dit Rottau.

Le docteur l'examina.

— De l'azotate de potasse, des diurétiques, dit-il en haussant les épaules; ce n'est pas étonnant que votre état ne se soit pas amélioré.

— Et Eusèbe qui prenait des diurétiques ! lar-moya Mme Rottau.

— Ce n'est pas tout, après ? demanda le docteur.

— J'ai pris des purgatifs, dit le malade, de l'huile de riein.

— Des purgatifs ; il voulait donc vous tuer !

— Le tuer ! s'écria Mme Rottau.

— Des purgatifs pour des rhumatismes, reprit le docteur, mais c'est idiot !

Un coup de sonnette retentit.

— C'est le docteur Verlin, dit Mme Rottau.

Le docteur Verlin entra; en apercevant son frère, il recula comme s'il venait de marcher sur une vipère.

— Madame, dit-il, j'ai appris que vous m'aviez fait demander, je suis venu aussitôt.

— On ne vous a pas trouvé, docteur, dit Mme Rottau; j'ai eu recours à l'obligeance de monsieur; puisque vous voilà, veuillez examiner mon mari ensemble : deux avis valent mieux qu'un.

Les deux médecins acquiescèrent d'un signe de tête.

Mme Rottau se retira.

Les deux docteurs se lançaient des regards féroces, tels deux tigres qui vont se disputer un agneau.

— Messieurs, articula d'une voix faible le rentier qui n'était pas rassuré, je vous serai très reconnaissant de vouloir bien me donner une consultation.

— Il y a six mois, dit séchement le docteur Verlin, que je traite mon client; il est atteint d'une néphrite chronique qui vient de passer à l'état aigu.

— Il n'y a qu'un quart d'heure que je connais le sujet, dit le docteur Lierny, et je pense qu'il est en proie à une poussée rhumatismale.

— Ce qui veut dire que j'ai commis une erreur de diagnostic ? riposta le docteur Verlin.

— J'ai examiné le malade, je donne mon avis.

— Moi, je l'ai étudié ; je suis sûr de mon fait.

— Interrogeons les symptômes, reprit le docteur Verlin.

— Interrogeons-les si vous voulez ; quant à moi, c'est inutile.

Le docteur Lierny découvrit de nouveau le rentier.

— Le sujet souffre partout.

— Oui, oui, gémit Rottau.

— Douleurs généralisées.

— Pas du tout, interrompit le docteur Verlin; la douleur est localisée aux lombes. Vous souffrez dans la région lombaire, n'est-ce pas ?

— Je ne sais pas où c'est, dit Rottau.

— Vous souffrez des reins ?

— De partout; les coliques me reprennent, je ne peux plus y tenir.

— Coliques néphrétiques.

— Ce sont des rhumatismes !

Le docteur Lierny prit brusquement le malade par un bras et le retourna; il lui tapa sur les reins.

— Des douleurs néphrétiques cela, allons donc !

— Aïe ! aïe ! au secours ! cria Rottau.

Le docteur Verlin prit le malade par la tête et le remit violemment sur le dos.

Il lui frappa le ventre.

— Peau tendue, abdomen douloureux, néphrite. Rottau se mit à crier de plus belle.

— Assez ! assez ! Accordez-vous, je vous en prie, supplia-t-il.

— Tirez la langue, ordonna le docteur Lierny.

— Ne la tirez pas, commanda le docteur Verlin. Rottau qui avait commencé à tirer la langue, la rentra vivement.

— Cet examen suffit, dit le docteur Verlin; vous n'avez pas la prétention de connaître mes malades mieux que moi.

— Passons au traitement, dit le docteur Lierny; vous avez ordonné des purgatifs : pourquoi pas des saignées et de l'eau chaude, comme au temps de Broussais !

— Mon traitement a été rationnel.

— Il n'avait pas le sens commun ; vous retardez de cent ans !

— Vous ne retardez pas quand il s'agit de vous faufler chez les clients de vos confrères.

— Vous en êtes encore à la rhubarbe et au séné.

— Messieurs, de grâce, murmura Rottau qui ne pouvait s'empêcher de rire.

— Souvenez-vous, reprit le docteur Verlin, du juge de paix que vous avez envoyé au cimetière.

— Et vous du notaire que vous avez empoisonné.

— Ne me faites pas rire comme cela, dit Rottau,